

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/03/21
N° 01

DATE DE CONVOCATION :

16 MARS 2023

DATE D’AFFICHAGE :

16 MARS 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 21

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un mars, à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*Salle Jean-de-la-Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Patrick BOULAY, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Jennifer DIOT, Christophe GOUSSÉ, Viviane GROUARD, Sylvie HÉRON, Julie HEUZARD, Karine NÉEL, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON

Étaient absents excusés :

Martine MALASSIGNÉ donne procuration à Christelle DEROYE
Alain GALLET donne procuration à Jean COCHIN
Philippe GAGNOT donne procuration à Guillaume TERTEREAU
Laëtitia ROSSI donne procuration à Anaïs BOUCHER
Lucas JUIGNÉ
Magali LOUAZÉ

Secrétaire : Bruno TISON

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 février 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte à la majorité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 février 2023. (20 voix « Pour » - 0 voix « Contre » - 1 « Abstention »)

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le vingt-et-un mars deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire,

Publiée par voie électronique
Le 5 avril 2023